

# ORGANISATION DE COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

## CAHIER DES CHARGES

### SAISON 2022 / 2023

Ce cahier des charges a pour objectif d'aider les clubs à organiser une compétition, une rencontre départementale.

C'est un souhait du comité départemental pour la bonne marche des manifestations.

Les clubs organisateurs seront choisis, après qu'ils aient fait acte de candidature, lors d'une réunion du Comité Directeur.

Nous listons ci-dessous les moyens minima à mettre en œuvre par le club organisateur afin que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Le Comité

## Table des Matières

- I. Organisation à la charge du club..... 3
- II. Organisation à la charge du comité..... 5

## I. Organisation à la charge du club

### a) Salle

- Indiquer les dimensions de la salle (longueur, largeur) ainsi que la superficie.
- Les organisateurs doivent prévoir un lieu suffisamment grand pour accueillir les judokas (vestiaires, sanitaires, surface de tatamis suffisante).
- La salle doit comporter des gradins ou tribunes suffisamment grands pour accueillir les accompagnateurs et spectateurs, indépendant du lieu des combats.
- Une aire devra être matérialisée par des moyens visibles (corde, barrière, autre) afin que le personnel œuvrant (cadres techniques, arbitres, commissaires sportifs, médecin, officiels) et le public soient distincts. Ainsi les conditions d'accueil et de déroulement n'en seront que plus efficaces.
- La salle doit avoir une température minimale de 18°C pour le déroulement de la rencontre.
- La salle doit comporter des prises électriques accessibles.
- Ouverture de la salle une heure avant la pesée.

### b) Salles annexes

- Prévoir un espace pour les inscriptions et le contrôle des passeports qui se font avant la pesée.
- Pour les pesées, deux salles réservées à cet effet (filles - garçons).
- Mise à disposition d'une pièce calme (salle d'examen) pour le médecin.

### c) Extérieur

- Prévoir un parking à proximité.
- Fléchage afin d'indiquer le lieu de la compétition.

## **d) Tatamis**

- Réception des tapis au gymnase avec une ouverture assez grande pour entrer les palettes de tapis, à voir avec le Comité.
- Installation des surfaces de combats suffisantes en fonction de la catégorie d'âge avec la possibilité de changement des surfaces pour le lendemain.
- Une fois installer, appliquer le produit donné par le transporteur sur toute la surface des tapis.
- A la fin de la compétition, rangement des tapis sur les palettes (comme à la réception) et stockage à l'intérieur.
- Enlèvement des tapis par le transporteur, à voir avec le Comité.

## **e) Matériel**

- Tables pour les commissaires sportifs (une par tapis).
- Table centrale pour l'organisation.
- Tables pour le médecin avec vue sur l'ensemble des surfaces.

## **f) Médicalisation (mise à disposition du médecin)**

- La table de surveillance est en bordure du tatami et avec vue sur l'ensemble des surfaces de combats.
- Un téléphone permettant de joindre rapidement les services d'urgence.
- Informer les services d'urgences de la nature et des horaires de la compétition.
- De la glace.
- Des sacs poubelles.

## **h) Organisation**

- Prévoir une équipe de bénévoles en nombre suffisant.
- Le club organisateur effectue l'échauffement pour les benjamin(e)s / minimes.

- Prévoir une buvette qui sera gérée par le club (qui percevra les bénéfices).
- Fourniture des boissons pour les arbitres, commissaires sportifs et officiels lors de la compétition
- Pour les compétitions qui se déroulent sur la journée, le club devra prévoir la restauration (apéritif, repas) pour les arbitres, commissaires sportifs et toutes personnes conviées par le Comité (25 à 30 personnes à définir avec le Comité).  
Le lieu de restauration doit être sur le lieu de la compétition ou à proximité.
- Convier le correspondant de la presse (Midi Libre, journal local, etc....).
- Prévoir une réunion avec le C.M.T.F, un membre du Comité et l'organisateur un mois avant la rencontre afin de faire le point sur l'organisation.
- Prévoir une réunion avec le C.M.T.F, un membre du Comité et l'organisateur un mois après la rencontre afin de faire un bilan de la manifestation.
- Prévenir la caserne des pompiers la plus proche de la tenue de la compétition.
- Prévoir un service d'ordre afin d'empêcher l'intrusion de personnes non habilitées autour des tapis.

## **II. Organisation à la charge du comité**

- Organisation du transport des tapis jusqu'au lieu de la compétition.
- Mise à disposition du matériel (tableaux, chronos, balances, sonorisation, etc....).
- La trousse médicale départementale.
- Convocation des arbitres et des commissaires sportifs.
- Organisation de la pesée.
- Organisation du déroulement de la compétition.
- Récompenses (s'il y a lieu d'en donner).
- Les frais de restauration, si la compétition est prévue sur la journée, suivant un tarif forfaitaire (à voir avec le club).